Fribourg, Suisse. — 48me année. — N° 136 Le numéro 5 centimes Mercredi 12 juin 1918

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 60	4 50	8 —	15 —
Etranger	» 3 20	9 —	16 —	30 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse	20 »	
L'Etranger	25 »	
Réclames	50 »	

Nouvelles du jour

Ralentissement de l'offensive allemande à l'ouest de l'Oise.

L'offensive allemande engagée entre Montdidier et Noyon rencontre une résistance beaucoup plus solide que l'offensive de l'Aisne. Elle progresse laborieusement et semble donner déjà des signes de lassitude. Est-ce pour préparer l'annonce de l'arrêt de l'opération que le bulletin de Berlin d'hier après midi déclare : « L'armée von Hutier a obtenu le succès visé, qui était la possession des hauteurs au sud-ouest de Noyon » ?

Le communiqué allemand ajoute que l'attaque a trouvé l'adversaire prêt à parer le coup ; non seulement les positions de la défense étaient très fortes de nature et bien armées, mais le système avait été développé en profondeur et les lignes françaises étaient épaisses. Selon une information de Paris, le commandement français s'attendait à l'attaque du secteur Montdidier-Noyon, comme corollaire de l'offensive de l'Aisne. Nous avons montré, hier, comment la nouvelle opération était en quelque sorte appelée logiquement par le résultat de l'offensive précédente. Il ne semble pas qu'elle ait été entreprise avec les mêmes moyens, car elle n'a pu être préparée d'aussi longue date, puisqu'il fallait d'abord voir quelle tournure les choses prendraient sur l'Aisne. On a plutôt l'impression d'être en présence d'une opération plus ou moins improvisée qui s'est greffée sur l'autre, à la faveur des circonstances favorables.

Les communiqués d'hier (il manque le bulletin français de la nuit) annoncent une réaction heureuse des Français du côté de Montdidier : les Allemands n'ont plus fait de progrès à leur gauche et ils ont reperdu le village de Méry. Au centre, les Français, après la perte du plateau de Belloy, ont été d'abord refoulés vers le bas-fond de l'Aronde ; mais ils sont revenus à l'attaque et ont repris pied sur les gradins descendant des hauteurs de Belloy et sur les plateaux qui s'étendent entre l'Aronde et la Matz, dans la direction de Marquéglise, de Vignemont et de Vandélicourt. Entre la Matz et l'Oise, droit au nord de Compiègne, les Français n'ont pu enrayer aussi bien la poussée allemande, qui les a rejetés jusqu'au sud de Ribécourt.

Selon le communiqué allemand de la nuit dernière, les Français ont exécuté pendant la journée d'hier de violentes contre-attaques. Le bulletin de Berlin dit que ces retours offensifs ont été repoussés ; mais il ne mentionne pas de progrès de la part des Allemands.

* * *

L'incident du bombardement de Paris, le jour de la Fête-Dieu, n'est pas clos. Nous en avons signalé hier les points essentiels ; nous sommes obligés d'y revenir aujourd'hui à propos d'une erreur qu'accrédite M. Maurice Muret dans la *Gazette de Lausanne*.

Le cardinal Hartmann, archevêque de Cologne, avait télégraphié, le 20 mai, au cardinal Gasparri, pour supplier le Souverain Pontife d'intervenir afin d'éviter le bombardement de Cologne le jour de la Fête-Dieu.

Le cardinal Gasparri répondit : « Bien que le Saint-Père ait confiance que tous les belligérants auront des égards spéciaux le jour de la Fête-Dieu, cependant, il a manifesté son intérêt pour que, ce jour-là, les processions en l'honneur du Saint Sacrement puissent se développer pacifiquement. »

En même temps, le cardinal Gasparri communiquait le désir du cardinal Hartmann au gouvernement anglais, qui accueillit la demande.

Le 24 mai, le Saint-Siège télégraphia au cardinal Amette, archevêque de Paris, en disant : « Sa Sainteté est convaincue que tous les belligérants auront des égards spéciaux pour la solennité de ce jour ; elle fait cependant appel à votre médiation. »

Tels sont les faits relatés par l'*Osservatore romano*, en un article authentiqué par l'agence Havas.

Une variante existe à propos de l'accueil fait par le gouvernement français à la requête du Pape. A la Chambre des communes, le ministre Bonar Law a dit, le 3 juin :

« Un appel a été reçu par les gouvernements français et britannique, et la décision (d'acquiescement) a été prise par le cabinet de guerre, après examen de la question et d'accord avec le cabinet français. »

La *Croix* de Paris du 5 juin met en doute que le gouvernement français ait répondu. Elle dit :

> Nous sommes bien obligé de remarquer que l'Angleterre, d'après un texte officiel, n'avait promis qu' « en ce qui la concerne ». Le gouvernement français a-t-il répondu ? On devrait nous le dire. Il est inconcevable que des journaux bombardent le Pape de leurs injures et de leurs sarcasmes, sans avoir tout d'abord posé cette question.

Quoi qu'il en soit du point soulevé par la *Croix*, il semble bien que le gouvernement français ait été au moins tacitement d'accord pour que Cologne fût épargné le jour de la Fête-Dieu.

Il aurait été inouï que, après avoir obtenu ce traitement de faveur, l'Allemagne n'eût pas usé de réciprocité. Un télégramme Wolff, dont nos lecteurs ont eu connaissance, a appris que le jour de trêve du canon à longue portée qui bombardait Paris a été reporté au dimanche suivant la Fête-Dieu, parce que c'est ce jour-là que la procession de la Fête-Dieu a lieu, dans la mesure permise par la police française, qui n'autorise pas les processions en dehors des églises.

Tels sont les faits. M. Maurice Muret, dans la *Gazette de Lausanne* du 7 juin, sous le titre : *Mise en demeure*, demande au Pape d'élever la parole contre l'Allemagne ou plutôt lui reproche de ne l'avoir pas fait. M. Maurice Muret rappelle que M. Anatole Leroy-Beaulieu se consolait de la perte du pouvoir temporel du Saint-Siège parce que, libérée de ses attaches politiques et de ses intérêts terrestres, l'autorité du Vatican allait immensément grandir, et, de ce point de départ, M. Maurice Muret continue :

> Il est heureux pour Anatole Leroy-Beaulieu que le spectacle de la misère présente du Saint-Siège lui ait été épargnée. Sans doute, le Vatican n'a pas une mauvaise presse parmi les protestants du royaume de Prusse. Les sectateurs du « deutscher Gott » applaudissent à la réserve du successeur de saint Pierre ; mais l'état d'esprit est-il identique dans cette partie du monde restée fidèle à la tradition catholique, disons plus simplement à ce qui reste de la tradition chrétienne ? Poser la question, c'est la résoudre. Et nous laissons à nos lecteurs le soin de répondre.
>
> Le renouveau d'animosité à l'égard du Saint-Siège qui perce dans les journaux de l'Entente est le résultat de l'attitude, pour le moins déconcertante, observée par le Souverain Pontife à l'occasion de la Fête-Dieu.

M. Maurice Muret raconte ce qui a été dit déjà, à savoir que, le jour de la Fête-Dieu, les Allemands avaient bombardé Paris alors que les Alliés épargnaient Cologne. Il ajoute :

> Nous sera-t-il permis d'exprimer la crainte que les Anglais n'attendent vainement la bulle d'excommunication romaine à l'adresse des artilleurs de la *Kultur* ? « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? » Sœur Anne, scrutant l'horizon du haut de la Tour de Londres, ne verra rien venir de Rome. Conrart n'est plus le seul mortel à qui le silence doive assurer l'immortalité.
>
> Un journaliste, obligé d'écrire à la hâte, peut se tromper, et M. Muret n'a rien qui, sous ce rapport, le distingue de ses confrères. Il a eu le temps de réfléchir ensuite sur l'impératif catégorique qu'il avait dicté à la conscience du Pape. Il a eu le temps de trouver que l'explication allemande, sans fermer la porte aux controverses, devait au moins avoir pour effet de suspendre la foudre que M. Muret mettait entre les mains du Pape.
>
> Personne n'eût été surpris que M. Muret se tournât vers les Allemands pour leur démontrer que le monde entier aurait accueilli avec grande satisfaction la nouvelle qu'ils s'abstiendraient de bombarder Paris non seulement le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu, mais aussi le jour même de cette solennité, bien qu'il ne fût pas chômé en France.

M. Maurice Muret, citant un journal français, a mieux aimé affirmer, dans la *Gazette de Lausanne* du 11 juin, que « les processions de la Fête-Dieu en France sont reportées aux deux dimanches suivants ».

Cela est inexact. La Fête-Dieu est transportée au dimanche dans l'octave de cette fête. C'est une réglementation issue du Concordat de Napoléon avec le Pape. Le concordat ne conservait que quatre fêtes chômées dans la semaine, et la Fête-Dieu n'en était pas. Il a donc été fixé que la solennisation de cette fête aurait lieu le dimanche suivant, et pas plus tard que ce dimanche-là. Mais, comme le 2 juin de cette année, qui était le dimanche de l'octave de la Fête-Dieu, le canon allemand n'a pas bombardé Paris, et qu'il l'a bombardé le 9, M. Maurice Muret a brandi un calendrier ecclésiastique truqué qui prolongeait les octaves. Devant les lecteurs de la *Gazette de Lausanne*, qui ignorent généralement les coutumes de l'Eglise catholique, il peut ainsi continuer à faire mépriser le Pape, pour le silence qu'il garde quand des protestants lui intiment de parler.

AU CONSEIL DES ÉTATS

—o—

Berne, le 11 juin.

Tourbe, bois et charbon

Le Conseil des Etats a fait sa rentrée, cet après-midi, à 3 heures. Il a repris aussitôt la discussion du dixième rapport de neutralité.

Un instant, il n'a été question que de tourbe, de bois et de charbon. Comme les forêts sont du domaine du Département de l'intérieur, c'est M. Ador qui a répondu aux observations de la commission.

Le rapporteur, M. Dœhler (Appenzell-Intérieur), s'est plaint de l'incohérence qui règne dans la répartition du charbon et du bois de chauffage. Il attribue ces défectuosités au manque de liaison entre l'Office fédéral du charbon et l'inspectorat général des forêts.

Cette remarque a été mal interprétée par M. Paul Scherrer, qui est, comme on sait, directeur de la centrale du charbon, à Bâle. Il a cru que la critique de M. Dœhler le concernait. La centrale du charbon, a-t-il dit, a fourni au moins le 50 % du combustible pour l'usage domestique. Le bois n'est entré en ligne de compte que dans la proportion du 25 %. Quant aux usines à gaz, leur combustible leur est venu presque en totalité de la centrale des charbons.

M. Dœhler a fait observer au député bâlois qu'il avait voulu parler de l'Office du charbon du Département de l'économie publique, et non pas de la centrale du charbon de Bâle, qui est pour lui une inconnue.

M. Ador a reconnu que l'unité de direction a manqué un certain temps entre les deux départements qui s'occupent, l'un du charbon, et l'autre, de la tourbe et du bois. Mais le contact est en train de se rétablir. Le chef du Département de l'intérieur a fourni, d'ailleurs, des renseignements très rassurants sur l'exploitation de plus en plus intensive des tourbières et sur des mesures prises pour approvisionner abondamment le pays en bois de chauffage.

Sur cette discussion s'est greffé un petit incident. M. Pettavel s'est inquiété de l'insuffisance de la main-d'œuvre pour l'exploitation de la tourbe. Nous avons, dit-il, les instruments et l'argent. Ce qui nous manque, ce sont des bras, et le député de Neuchâtel a signalé, à ce sujet, de la part de l'armée, un manque de compréhension des besoins du pays.

Ceci a amené une réplique de M. Brügger. L'adjudant général de l'armée a soutenu que de haut commandement s'est montré aussi accommodant que possible, dans les congés pour travaux agricoles, mais qu'il ne peut faire que les soldats remplacent partout les ouvriers civils.

M. Pettavel s'est empressé de déclarer que son observation ne s'adressait pas au commandement supérieur. Il a toujours eu à se louer de l'accueil que M. Brügger a fait à ses demandes. Ce sont plutôt les commandants d'unités qui doivent être visés.

Nous passons rapidement sur cette discussion, car tout l'intérêt de la séance s'est concentré sur l'interpellation de M. Rutty.

La commission pénale du Département d'économie publique

Cette interpellation, qui figurait au deuxième rang de l'ordre du jour, aurait pu, à elle seule, faire l'objet de toute une séance.

Le 5 juin dernier, M. Rutty, de Genève, déposait l'interpellation suivante, portant les signatures de MM. Lachenal, Andermatt, Gabuzzi, de Meuron, de Montenach, Ribordy, Simon et Wirz :

« Les soussignés demandent à interpeller le Conseil fédéral sur les motifs qui l'ont engagé à instituer une commission pénale pour juger les contraventions aux ordonnances fédérales. »

M. Rutty a rappelé les principales dispositions de l'arrêté du 17 mai et fait remarquer, en particulier, que la commission pénale adjointe au Département de l'économie publique se substitue aux tribunaux cantonaux. L'orateur a fait ressortir les dangers de l'intervention des fonctionnaires dans les délibérations de ce tribunal extraordinaire.

Aussitôt que cet arrêté a été connu, a dit M. Rutty, des protestations se sont élevées dans toute l'étendue de la Confédération, et le gouvernement de Genève a demandé immédiatement au Conseil fédéral de ne pas donner suite à la création projetée.

Hier encore, M. le professeur Fleiner publiait, dans la *Nouvelle Gazette de Zurich*, un article contre cette mesure inconstitutionnelle.

Aussi, lorsqu'un jeune magistrat fribourgeois bien connu et apprécié a refusé d'accepter le mandat que voulait lui confier le Conseil fédéral, ce geste n'a surpris aucun de ceux qui connaissent la science juridique de cet honorable conseiller d'Etat et le respect qu'il professe pour la légalité et le droit. Son attitude proclame publiquement l'erreur du Conseil fédéral.

Les précédents qu'on invoque pour justifier cette violation du principe de la séparation des pouvoirs n'excusent nullement une nouvelle violation des garanties primordiales que ce principe assure aux citoyens. Les faiblesses regrettables de quelques tribunaux ne sont pas un motif suffisant pour bouleverser toute l'organisation judiciaire du pays et pour enlever aux citoyens le droit de ne pas être distraits de leurs juges naturels.

« Le Conseil fédéral, a ajouté M. Rutty, aurait dû réfléchir que, au moment où les pleins pouvoirs sont contestés et battus en brèche, ce n'est pas dans le sens d'une nouvelle application et de l'extension de ces pleins pouvoirs qu'il doit légiférer et prendre des décisions, mais dans le sens du retour pur et simple aux grands principes que j'invoque, c'est-à-dire la séparation des pouvoirs et le respect de l'autonomie cantonale. »

M. Schulthess, conseiller fédéral, a répondu à l'interpellateur.

Maintes fois, comme représentant du Conseil fédéral, il a dû protester contre la modicité des peines infligées aux accapareurs et aux trangresseurs des prix maxima. Les amendes infligées étaient plutôt des primes d'encouragement. Un conseiller d'Etat de la Suisse romande déclara un jour que la Confédération avait seule la force de faire respecter ses ordonnances. Le nombre des décrets pénaux du Département dépasse 350. Aussi comprend-on que le Département ait voulu se décharger sur une commission judiciaire dont personne ne peut contester la nécessité. La solution n'est pas l'idéal ; mais les interpellateurs ne peuvent y voir autre chose que des vices de forme. Les compétences du Département d'économie publique sont le résultat nécessaire de la situation actuelle. Le fédéralisme n'a rien à y voir. La forme n'est rien, la chose seule compte. En ces temps surtout, il faut songer à sauvegarder la situation économique de la Suisse.

M. Rutty a répliqué qu'il ne pourrait se déclarer satisfait que si le chef du Département retirait l'arrêté. Sur la proposition de M. Lachenal, la discussion générale a été ouverte.

M. Lachenal (Genève) a appuyé l'interpellateur. Il a demandé à M. Schulthess ce qu'il en est du principe que nul ne peut être soustrait à son juge naturel. Le Département de l'économie publique a tort de se placer uniquement sur le terrain pratique. Nous tenons aux principes constitutionnels. Les signataires de l'interpellation sont du même avis que M. Rutty. Ils ne sont pas satisfaits de la réponse qu'on leur a faite. Il faut en revenir à la loi.

M. Usteri (Zurich) a appuyé également l'interpellation. La mesure prise par le Département de l'économie publique a produit une fâcheuse impression.

M. Schopfer (Soleure) a dit s'étonner qu'on se plaigne des compétences pénales des Départements fédéraux au moment où celui de l'économie publique se dépouille de ses compétences au profit d'une commission pénale.

M. Motta, conseiller fédéral, a soutenu M. Schulthess et insisté sur la nécessité d'une procédure rapide et sommaire.

Après une dernière réponse de M. Schulthess, l'interpellation a été liquidée et la séance levée, à 8 heures.

GROUPES PARLEMENTAIRES

Le groupe radical de l'Assemblée fédérale a discuté le « postulat » Peter concernant la limitation des pleins pouvoirs. Le groupe a décidé d'approuver la première partie du postulat, que le Conseil fédéral a déclaré accepter pour examen. Au sujet de la seconde partie, qui demande la création d'une commission parlementaire spéciale de contrôle, le groupe n'a pas pris de décision.

* * *

Le groupe de politique sociale des Chambres a décidé de déposer une motion au Conseil national, pour demander la revision des lois sur les traitements du personnel de l'administration fédérale et des C. F. F.

AU CONSEIL NATIONAL

—o—

Berne, le 11 juin.

La discussion du projet de revision constitutionnelle qui attribue à la Confédération le droit exclusif de légiférer sur la navigation s'est terminée ce matin, mardi. On a entendu encore deux discours. M. de Rabours avait choisi, pour sujet de son intervention, les exigences allemandes concernant le Rhin et l'exploitation systématique de ses forces hydrauliques. Le député genevois, qui allait sans doute tirer de ce point de vue intéressant du problème tout ce qui était susceptible d'exciter sa verve, s'est vu couper l'herbe sous les pieds par M. Wyrsch et par M. Ador.

M. de Rabours a insisté quand même sur les droits que peut revendiquer la Suisse sur le Rhin libre, droits qui contredisent aux vues de l'empire allemand, qui ont toujours tendu à faire du Rhin un cours d'eau allemand. Si la Suisse admettait que, du côté allemand, on pût barrer la voie navigable du Rhin, elle se condamnerait à devenir la vassale fluviale de l'Allemagne. La navigation sur le Rhin peut donc contribuer à fortifier notre indépendance ou contribuer à nous asservir. *Videant consules !*

Le président de la commission, M. Gelpke, l'apôtre convaincu et convaincant de la cause de la navigation intérieure, a ajouté trois nouvelles constatations à son rapport de la semaine passée. Il a établi d'abord que la Bavière revendique, au sujet de la navigation libre sur le Danube jusqu'à la mer, les mêmes droits d'Etat riverain que ceux réclamés par la Suisse pour le Rhin. Il a rappelé, en deuxième lieu, que les traités de navigation sur le Rhin ne peuvent être dénoncés unilatéralement ; la Hollande, en s'opposant à l'établissement de taxes sur la navigation, a eu gain de cause, par l'acte de 1868. Enfin, M. Gelpke a fait observer que l'Allemagne méconnaît ses véritables intérêts, en cherchant à exploiter le cours du Rhin en aval de Bâle, alors que, en amont de cette ville, on peut gagner encore 600,000 chevaux de force avec la moitié moins de frais.

Là-dessus, le Conseil national a approuvé, par 112 voix, soit à l'unanimité, la revision constitutionnelle, qui passe ainsi au Conseil des Etats.

Les représentants du peuple ont abordé ensuite la gestion et les comptes des Chemins de fer fédéraux pour l'année 1917. MM. Stadlin, Grand, Duby et Maillefer ont rapporté, l'un après l'autre, sur les Départements des finances et du contentieux, sur le Département commercial et sur ceux de l'exploitation et des travaux.

On a liquidé, à ce sujet, deux motions qui dormaient dans les tiroirs. Il y a près de trois ans que M. Studer, de Winterthour, avait déposé une proposition engageant le Conseil fédéral à reviser la loi sur le rachat des chemins de fer. C'est une véritable voie douloureuse que l'histoire de la réforme de l'administration des C. F. F. ! M. Haab, conseiller fédéral, a exposé la question. Il y a un an que la direction générale a présenté un plan de réorganisation, lequel a été renvoyé aux conseils et aux directions d'arrondissement. Le département étudie, de son côté, le problème, qui embrasse aussi la revision de la loi ferroviaire de 1872. M. Haab a posé le principe que la situation des C. F. F. vis-à-vis du Département, situation qui est restée un peu celle des anciennes compagnies, doit subir une modification profonde.

La motion de M. Studer, qui n'est qu'une invite à accélérer la réforme, a été adoptée sans opposition.

Au Département commercial, M. Haab, toujours remarquablement documenté, a apporté quelques précisions sur le ravitaillement des C. F. F. en charbon. Bien que la quote-part des C. F. F. aux importations de charbon eût été réduite au 19 % d'abord, puis au 11 %, il n'est plus question d'une cinquième réduction de l'horaire. Sans doute, on s'est préparé pour l'éventualité de cette réduction. Mais les importations de charbon ont pris un cours tel, depuis la fin d'avril, que la situation s'est sensiblement améliorée. La menace de voir nos réserves de charbon réduites au contingent minimum exigé par les intérêts militaires (75,000 tonnes) est écartée. Si le charbon français nous arrive bientôt — tout est prêt pour l'aller chercher — le problème perdra toute son acuité.

M. Haab a répondu, à une remarque de M. Duby, secrétaire des cheminots, que le Conseil fédéral ne procédera pas à une revision complète de la loi sur les traitements, avant le retour des temps normaux. Ce que les circonstances difficiles commandent en faveur du personnel, on le fera par le moyen des allocations de renchérissement.

Le colonel Will, qui est directeur général des entreprises électriques bernoises, a déposé, le 25 septembre 1917, une nouvelle motion, ayant pour but d'activer l'exploitation des forces hydrauliques et leur emploi pour l'électrification générale des chemins de fer. La motion touche trois questions : 1° la participation de la Confédération aux frais de construction et d'exploitation d'usines hydro-électriques ; 2° la partici-

pation de la Confédération aux frais d'électrification des chemins de fer privés ; 3° la participation des usines hydrauliques cantonales, communales ou privées, à l'exploitation électrique des C. F. F., pour autant que les usines des C. F. F. n'y suffiraient pas.

M. Will a rappelé qu'une motion analogue avait déjà été adoptée en 1912. M. le conseiller fédéral Perrier, qui était un partisan convaincu de l'électrification, avait élaboré tout un programme, fixant à vingt ans le délai pour l'électrification de nos grandes lignes de chemins de fer.

Depuis la mort de M. Perrier, on n'a fait que mener, assez lentement, d'ailleurs, les travaux de construction des deux usines d'Amsteg et du Ritom, sur la ligne du Gothard. On n'a commandé des locomotives d'essai qu'au dernier moment, et cette politique hésitante semble continuer. Le colonel Will a dit que les deux usines susnommées suffisaient à l'électrification de la ligne du Gothard de Chiasso à Lucerne.

Le retard apporté à l'électrification de nos lignes nous place aujourd'hui dans une situation désavantageuse. La compagnie du Loetschberg s'en est tirée avec 70,000 fr. par kilomètre pour ses installations électriques et son matériel roulant ; maintenant, la dépense serait de 150,000 à 180,000 francs. Malgré ce renchérissement énorme, les dépenses qu'exigerait la réalisation du programme de M. Perrier ne dépasseraient pas 250 à 300 millions. Le milliard dont ont parlé quelques pessimistes est fantaisiste. Le programme de 1912 est réalisable en dix ou quinze ans ; une dépense annuelle de vingt à trente millions n'est pas au-dessus des moyens des C. F. F.

M. Will a dit encore que les C. F. F. doivent renoncer à la prétention de se servir uniquement d'usines propres ; ils devront faire appel au concours des usines cantonales ou privées. L'orateur bernois a cité les usines achevées ou en voie d'achèvement de Olten-Gœsgen, d'Eglisau (Zurich) et de Mühleberg, en aval de Berne. Ces usines pourraient fournir l'énergie nécessaire à l'électrification des lignes Bâle-Lucerne, Olten-Berne, Schaffhouse-Zurich-Lucerne, Genève-Fribourg-Berne, etc. En abandonnant les projets de construction d'usines indépendantes, les C. F. F. pourraient concentrer leurs efforts sur les installations et l'achat du matériel roulant. Cela n'empêcherait pas la Confédération de s'intéresser financièrement à la construction d'usines nouvelles et à l'électrification des chemins de fer privés. Pour cette dernière catégorie de lignes, une dépense maximum de 60 millions peut être prévue.

M. Wild, de Saint-Gall, s'est rallié complètement au point de vue de M. Will et a constaté que les C. F. F. ont déjà renoncé, en fait, au principe des usines spéciales pour leurs besoins.

A 1 heure, le débat a été interrompu et la suite renvoyée au lendemain.

Les pommes de terre
L'utilisation des déchets

On nous écrit de Berne :

Deux conférences importantes ont eu lieu à Berne lundi et hier. Lundi, c'étaient les représentants des cantons et des organisations économiques qui étaient réunis pour discuter de la récolte des pommes de terre de 1918. L'Office fédéral des pommes de terre procédera, d'accord avec les offices cantonaux et communaux, aux mesures indiquées. L'inventaire de la récolte s'effectuera sur le champ, chez le paysan. Le rationnement sera aussi uniforme que possible, les producteurs devant naturellement jouir d'un traitement de préférence, à titre d'encouragement. La vente des pommes de terre précoces de provenance étrangère sera libre ; pour les pommes de terre indigènes, les prix maxima seront décrétés en juillet.

Hier, mardi, une commission d'experts a discuté les propositions du Département d'économie publique concernant l'utilisation des déchets. Le Département ordonnera que tous les ménages et toutes les exploitations quelconques sont tenus de recueillir les déchets de cuisine, du jardin, etc., pour autant que les animaux domestiques n'en peuvent retirer une nourriture utile. Les communes de quelque importance doivent organiser un service régulier de cueillette des déchets à domicile. Ces déchets serviront à l'alimentation des porcs que posséderait la commune ou seront livrés à des éleveurs privés.

Les autorités communales surveilleront aussi la cueillette et l'emploi des balayures.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL
L'offensive allemande

Journée du 10 juin

Communiqué français du 11 juin, à 3 h. après midi :

Hier en fin de journée et dans la nuit, les Allemands ont continué leur pression dans la direction d'Estrées-Saint-Denis-Ribécourt.

A gauche, la résistance des Français a été efficace. Les Allemands n'ont pu enlever ni Ployron ni Courcelles.

Le village de Méry a été repris par les Français hier à 22 heures.

Au centre, le principal effort des Allemands a porté sur le front Belloy-Marquéglise, où une puissante attaque a réussi à repousser les Français des abords face à l'Aronde. Mais, par un énergique retour offensif, les troupes françaises ont repoussé l'ennemi sur tout le front et repris position sur la ligne sud Belloy-Saint-Maur, sud Marquéglise et Vandélicourt.

A la droite des Français, des combats se sont livrés au nord de Drestincourt. Les Allemands avaient accumulé dans cette région de grandes forces.

Les troupes françaises ont reporté leur ligne de résistance à l'ouest et au sud de Ribécourt.

* * *

Communiqué allemand du 11 juin après midi :

Activité de combat modérée en fin de journée. Elle ne s'est ranimée que des deux côtés de la Somme. Après une forte action de feu, l'ennemi a attaqué, dans la soirée, entre l'Ancre et la Somme. L'incursion locale de l'ennemi sur la route de Corbie à Bray a été arrêtée par notre contre-attaque.

Sur le reste du front, l'attaque s'est effondrée de façon sanglante.

Groupe du Kronprinz : En deux journées de combats, l'attaque de l'armée von Hutier a obtenu le succès désiré, la possession des hauteurs sud-ouest de Noyon.

L'attaque a rencontré l'ennemi profondément échelonné, qui s'attendait à notre attaque, dans des positions des plus fortes.

Malgré cela, les divisions françaises n'ont pu résister à la vigoureuse offensive de nos troupes. Des divisions de réserve de l'armée française, engagées dans des contre-attaques systématiques, ont été aussi repoussées hier, dans des combats acharnés.

Sur l'aile droite, les troupes du général Œtinger ont maintenu la ligne ennemie au sud d'Assainvillers contre de violentes contre-attaques.

Les troupes du général Weber combattent près de Courcelles et de Méry.

Des deux côtés de la grande route Roye-Estrées-Saint-Denis, elles ont conquis la crête des hauteurs à l'est de Méry, ont enfoncé la quatrième position ennemie et repoussé l'ennemi vers l'Aronde.

Malgré la résistance ennemie, les troupes du général Schaller forcèrent le passage de la Matz. Après avoir pris d'assaut les hauteurs de Marquéglise et de Vignemont, elles ont avancé en attaquant vers Antheuil.

Le corps d'armée du général Hoffmann a percé, en combattant continuellement, à travers l'enchevêtrement des positions ennemies sur les hauteurs de Thiescourt.

Sur les pentes sud, vers l'Oise, nous avons pénétré vers Ribécourt.

Le nombre des prisonniers s'élève à 10,000. Total depuis le 27, 75,000.

Sur le front de l'Oise à Reims, pas de changement. De nouvelles attaques ennemies au nord-ouest de Château-Thierry se sont effondrées avec de grandes pertes.

La guerre sur mer

Navire américain coulé

Paris, 11 juin.

On mande de New-York au *Matin* que le Département de la marine annonce que le navire américain *Pinardelric* a été coulé le 5 juin par un sous-marin allemand.

EN MÉSOPOTAMIE

Les bienfaits de l'occupation anglaise

Notre correspondant d'Egypte nous écrit :

Les résultats obtenus dans la province de Bagdad, depuis un an, grâce à l'administration militaire anglaise, sont des plus satisfaisants. Les terres, incultes depuis longtemps, ont été rendues fertiles ; les routes et les voies ferrées ont été activement développées ; l'hygiène s'est améliorée, de nombreux dispensaires ayant été créés pour la population civile.

Le commerce reprend. Les cultivateurs travaillent avec joie, assurés qu'ils sont de recueillir les fruits de leur labeur, sous une administration juste et bien réglée. Le régime turc n'est nullement regretté, les Arabes n'ayant jamais été aussi bien traités qu'ils le sont aujourd'hui où commence pour eux une ère de bien-être et de tranquillité.

Grâce au développement de l'irrigation par les Anglais — chose qui était inconnue sous le régime turc — des immenses terres rendues propres à la culture ont été l'objet d'un travail assidu de la part des agriculteurs, et on s'attend à une récolte telle qu'on n'en a pas vu depuis les premiers âges. En un mot, le pays a été totalement transformé. T.

Le nouveau ministère belge

Le gouvernement belge au Havre a envoyé à sa légation à Berne le télégramme suivant :

« Les journaux allemands cherchent à tromper l'opinion en représentant faussement le changement ministériel belge comme signifiant une modification de la politique économique du gouvernement. Cette dénaturation tendancieuse des faits est la suite d'une campagne commencée il y a quinze jours, par les journaux paraissant en Belgique occupée, sous l'inspiration allemande et amplifiée par la presse ennemie. Dès le 30 mai, un démenti formel a été donné à ces mensonges. Au siège du gouvernement belge, au Havre, on répète et confirme l'inanité complète de ces inventions dont le but évident est de diviser les Belges et les Alliés, de susciter la méfiance des populations envers le gouvernement et d'énerver leur magnifique esprit de résistance. La politique du gouvernement, sous la direction de M. Cooreman, reste, dans tous les domaines, ce qu'elle a été depuis le 2 août 1914. Aucun dissentiment ne s'est produit à aucun moment, au sein du gouvernement, sur cette politique, à laquelle il demeure invariablement fidèle. »

La coopération des neutres

A la suite d'une résolution prise en novembre 1917, à Christiania, lors de la dernière conférence des ministres des trois pays scandinaves, on a commencé en Scandinavie le travail préparatoire pour la sauvegarde des intérêts communs des pays neutres à la fin de la guerre et après la conclusion de la paix.

Les trois gouvernements en question ont nommé chacun une commission pour l'examen et l'élaboration du matériel. Ces trois commissions ont tenu à Copenhague une conférence commune et provisoire sur l'organisation du travail à entreprendre. Les commissions sont composées comme suit :

Danemark : MM. Henluf Zahle et Clan, tous deux chefs de division au Département des affaires étrangères ; M. J. Neergaard, ancien président du conseil des ministres ;

Norvège : Dr Hagerup, ministre norvégien à Stockholm, M. Joachim Grieg, consul et armateur, et M. Chr.-L. Lange, secrétaire-général de l'Union interparlementaire ;

Suède : Baron Max de Wurtemberg, membre de la Haute Cour de justice, baron Th. Adelswärd, ancien ministre des finances, et M. Ewerlœf, secrétaire général au Département des affaires étrangères.

L'affaire Herron

Amsterdam, 11 juin.

Sp. — Le *Daily Mail* rapporta récemment que le professeur Quidde fut chargé par le chancelier de l'empire allemand de communiquer au professeur américain Herron, résidant en Suisse, les conditions de paix allemandes et fut renvoyé par celui-ci avec dédain.

Le pacifiste hollandais bien connu, le Dr Jong van Beek en Donk, commente maintenant, dans son journal *Stimmen der Vernunft* les faits exposés par le *Daily Mail*. Le Dr Jong van Beek communique que c'est lui-même qui prit l'initiative de l'entretien ; que M. Herron lui-même avait mis comme condition une discrétion absolue sur les pourparlers ; que Quidde parla de la question de la paix comme homme privé et non comme délégué d'une autre personnalité ; que M. Herron le reçut très aimablement et lui demanda de poursuivre ces pourparlers. Dans l'entretien, Quidde établit que la résolution de paix avait perdu des partisans, que cela était dû en partie à la faute de l'Entente, qui avait catégoriquement refusé de chercher un terrain de conciliation. Il exprima cependant l'espoir qu'on reviendrait à cette résolution et que l'Entente adopterait une autre attitude. Ensuite, Quidde exprima également de vœu que le président Wilson se fît expliquer la situation en Europe par des connaisseurs.

Le Dr Jong van Beek en Donk, qui, comme nous l'avons dit, assista à l'entretien, proteste contre les faux renseignements donnés à ce sujet et dont M. Herron est responsable.

Le pacifiste hollandais ajoute : « Je ne crois pas que M. Wilson approuve un de ses concitoyens dans un pays neutre qui prétend posséder la confiance du président et qui en même temps publie de faux renseignements sur un entretien au sujet duquel il avait promis de garder la plus entière discrétion. Le moment n'est-il pas venu pour M. Wilson de déclarer que de tels personnages ne possèdent pas sa confiance, ni son approbation ? »

LETTRE DE LONDRES

Paul Claudel traduit en anglais

L'un des ouvrages de Paul Claudel, *L'Otage*, vient d'être publié en anglais sous le titre de *The Hostage ;* c'est, si je ne me trompe, le troisième livre de cet auteur qui a été traduit en cette langue. *The Hostage* nous dépeint une lutte soutenue entre les idées du nouveau monde de la Révolution, d'une part, et celles du vieux monde féodal et monarchique, de l'autre. M. Claudel est sans doute mieux connu du public anglais, *en général, par ses poèmes guerriers*, qui, d'après la *Westminster Gazette*, « marquent l'apogée de la poésie du genre ». Cependant, le nom de cet auteur se propage de plus en plus, et cette dernière traduction a été accueillie comme « un ouvragé littéraire de la plus incontestable valeur, parmi les plus récentes acquisitions qu'aient faites les lettres anglaises ». Un critique anglais a dit de M. Claudel : « C'est par sa foi en Dieu, ou en lui-même, comme poète et serviteur de Dieu, qu'il nous émeut aussi sûrement. » Dans le numéro de l'*Observer* de Londres du 24 mars, son critique habituel confesse qu'il a été « profondément impressionné par l'atmosphère de foi qui imprègne l'ouvrage, cette foi en des choses qui ont disparu, ou qui sont sur le point de disparaître, et par l'appel de l'auteur nous incitant à fixer une fois encore notre regard sur le monde que nous avons perdu ; à considérer tout ce qu'il renfermait de réelle dévotion et de bonheur simple ». L'auteur de cet article émet en outre l'opinion que Claudel est, de tous les écrivains français du jour, celui que les générations futures seront le plus susceptibles de lire.

M. C.

Nécrologie

Le comte de Maugny

De Paris, on annonce la mort du comte de Maugny, décédé à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il appartenait à une des plus anciennes familles de Savoie et était le fils aîné du général comte de Maugny, dernier gouverneur général de la Savoie. Sorti de l'académie militaire de Turin en 1857, il prit part à la campagne d'Italie comme officier de l'armée sarde ; mais, en 1860, après l'annexion de la Savoie, il prit du service en France et se distingua en Algérie ; ayant quitté l'armée en 1864, il entrait dans la carrière diplomatique, qu'il abandonna en 1873, après avoir brillamment représenté la France à Téhéran, pour se faire homme de lettres et journaliste. Pendant de nombreuses années, il a écrit au *Gaulois* l'article sur la politique extérieure. On lui doit plusieurs ouvrages, entre autres des *Souvenirs du second Empire.*

Le peintre Sala

On annonce la mort, à Paris, du peintre espagnol Jean Sala. Il était né à Barcelone, et il y fit sa première éducation artistique. Domicilié depuis de longues années à Paris, il s'était fait remarquer à la Société nationale des beaux-arts, où il exposait régulièrement, par ses types d'Espagnoles du peuple, drapées dans le châle classique, rouge ou vert et brodé de fleurs éclatantes. Dans ces dernières années, il s'était adonné à la fabrication de la verrerie d'art, décorée d'émaux sur fonds de diverses couleurs.

Nouvelles diverses

M. Burian, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, est arrivé hier mardi, à Berlin.

— A Paris, le conseil de revision a rejeté les pourvois des condamnés du procès du *Bonnet rouge.*

— M. Baker, ministre de la guerre à Washington, a déclaré que plus de 700,000 soldats américains ont été envoyés en France jusqu'à présent.

Echos de partout

M. HENRY BIDOU

De M. Henry Dérieux, dans la *Semaine littéraire* de Genève :

L'homme qui ne saurait rien du talent de M. Henry Bidou aurait peut-être quelque difficulté à s'en faire une image précise. Supposons, en effet, qu'il interroge, au hasard, quelques amis :

— Bidou, dirait l'un, ah ! oui, le critique militaire... N'est-il pas colonel ?

— Bidou, dirait un autre, je lis ses feuilletons dramatiques dans les *Débats*. Ils sont clairs et judicieux. C'est un bon critique.

— Bidou, dirait un dernier, — je suppose un esprit positif peu lettré, — Bidou, attendez donc, j'ai lu ce nom-là sur un programme, le programme d'une enquête sur nos ressources nationales. L'un devait traiter des lettres, l'autre de la finance, le troisième du commerce. Bidou, lui, devait parler du sous-sol. Ce doit être un géographe.

On voit quel serait l'embarras de notre enquêteur. Allez donc vous imaginer un homme quand il vous est présenté, coup sur coup, avec des attributions aussi diverses : militaire, géographe, critique dramatique. Et notez bien que l'enquête n'était pas complète et que si, par hasard, un vrai lettré se fût trouvé là, il eût ajouté :

— Bidou, j'ai lu de lui un excellent roman : *Marie de Sainte-Heureuse*...

Nouvelle complexité, nouveau sujet d'incertitudes ! Heureusement, l'homme qui a suivi avec attention le mouvement des lettres depuis une dizaine d'années ne connaîtra pas cet embarras. L'ampleur des connaissances de M. Henry Bidou, la souplesse de son intelligence, la diversité des questions qu'il aborde ne sauraient tromper. A travers ces expressions si diverses — trop diverses même, surtout aux yeux du

---

13 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

La petite lampe

par HENRY DU ROURE

Personne ne sait... Affolement, récriminations :

— C'est fini !... Les « Dayronnas » vont s'installer avant nous !... Ils chahuteront notre réunion... Nous sommes perdus !...

On court. Bonhaire, qui veut payer de sa personne, en bon général, gagne aussi la rue Patoire. Il n'a pas dîné, il ne dînera pas, n'importe !... C'est la veille de l'élection... On arrive. Victoire ! Les Dayronnas ne sont pas là !... On prend hâtivement des mesures stratégiques, on entasse des bancs pour protéger la tribune, on place des hommes de confiance aux becs de gaz...

Et, deux heures plus tard, la réunion est abominablement troublée, le gaz éteint, la tribune envahie, et Bonhaire conspué, bousculé, sans avoir pu dire un mot... Il aime mieux ça, d'ailleurs ; au moins, il n'a pas bafouillé...

Sans les sergents de ville, on s'assommerait dans la rue. Heureusement, ils sont là, bourrus et protecteurs. Les Bonhaire et les Dayronnas, séparés, regagnent leurs permanences réciproques... Une légère collision avec les gens de Vincent qui circulent aussi... Mais les chefs contiennent leurs troupes. Depuis leur duel, Bonhaire et Vincent s'estiment fort ; ce sont des hommes d'honneur ; on l'a bien vu sur le terrain...

Onze heures du soir. Les plus zélés, qui passeront une nuit blanche pour surveiller l'affichage ultime, s'organisent en équipes, et d'abord, boivent et mangent copieusement. Une forte odeur de vin et de saucisson emplit la salle, mêlée à d'autres, à beaucoup d'autres. Comment peut-on respirer encore là-dedans ?... Bonhaire contemple les coups de mâchoire, et songe que tout cela coûte cher !... Enfin, les quinze mille francs répareront le mal...

Au loin, l'*Internationale* retentit, vaillamment braillée... On dirait que le son grandit, s'enfle, se rapproche...

Jacques Ferey, envoyé en reconnaissance, à bicyclette, disparaît, en quelques coups de pédale, revient bientôt, saute à terre et rentre, d'un bond :

— C'est Nectarre qui sort de sa réunion..., ils sont bien cinq cents... mille peut-être... Ils arrivent... Je les ai entendus dire : « On va démolir la boîte à Bonhaire... ». Sortons tous ! Nous les attendrons de pied ferme !...

Alors Poutaroux, affolé, les yeux hors de la tête, beau de terreur, et presque éloquent :

— Sortir ! Veux-tu te taire !... A quoi penses-tu !... Contre mille *socios* ?... Tu veux donc nous faire tuer ?...

Je ne permets pas qu'on verse inutilement le sang.

L'*Internationale* se rapproche encore et retentit, formidable, surtout l'avant-dernier vers, le cri furieux du refrain.

— L'*Intainr... nationâ-â-â-le...*

M. Pigeon pense à sa femme, à ses enfants ; les reverra-t-il jamais ?... Bonhaire se demande s'il ira, sublime, haranguer les manifestants, ou si, plus sublime encore, il ne se cachera pas dans la cave, afin de conserver un représentant aux électeurs du XXIe.

— Les v'là !... y son au bout d'la rue... Y viennent pour nous casser la g....., glapit un affreux voyou bonhairiste.

La rue n'a pas trois cents mètres — dans trois minutes, les Nectarre seront là. L'instant est tragique. Jacques Ferey veut absolument qu'on se batte :

— Sortons ! Sortons !... crie-t-il.

Et il sort tout seul, se campe fièrement au milieu de la chaussée...

Mais Poutaroux, génial, a commandé :

— Il faut fermer ! Faire le mort ! Eteignez tout... Baissez le rideau de fer !...

Lui-même — tant la peur lui donne de courage — se précipite dans la rue, tourne la manivelle... Le rideau glisse en grinçant, lentement, oh ! trop lentement... Il en tremble, ce Poutaroux, il se hâte et la sueur l'inonde, tandis que ses oreilles s'emplissent de la voix énorme des manifestants.

— *Cons-puez Bonhair', cons-puez Bonhair', cons-puez !* chantent maintenant, sur un rythme allègre et féroce, les Nectarre tout proches... Poutaroux, fébrile, tourne, tourne sa manivelle.

— Hé ! là-bas... Ne vous enfermez pas... Venez donc ici, tas de lâches !...

Des cris furieux brisent le rythme des « *Cons-puez Bonhaire* »... On a vu Poutaroux, on a compris la manœuvre, quelques gaillards viennent sur lui en courant...

Alors, Poutaroux fait des merveilles. Le rideau est baissé à fond. D'un geste désespéré, le pharmacien arrache la manivelle, se jette à quatre pattes, comme si, de sa vie, il n'avait marché autrement, et, tel un chat par une chatière, se glisse dans la boutique par la petite porte de fer vite refermée...

Sauvés ! Ils sont sauvés, les Bonhaire, entassés dans leur permanence à l'abri de la devanture protectrice...

— Et Jacques ? Jacques Ferey ?...

On se regarde, on s'inspecte :

— Tu es là, Jacques ?... interroge le docteur.

Personne ne répond.

Jacques Ferey est resté dehors.

— Nous n'allons pas le laisser seul avec ces brutes ?... On le tuerait ! dit le docteur.

Dans un bon mouvement, irréfléchi, sincère, il se précipite, pour sortir, sur la petite porte pratiquée dans la devanture de fer.

Poutaroux le relient à bras-le-corps.

— Restez !... N'ouvrez pas !... Ils vont entrer !...

Le docteur s'obstinait, se débattait.

Il aimait Jacques pour son enthousiasme généreux et jeune, et surtout parce qu'il en était admiré. Et puis, cela paraissait si lâche, de rester à l'abri, dans cette permanence, pendant que le pauvre gamin s'exposait aux coups...

Mais Pigeon, Maladure et le gros Doussane, le mercier, joignirent leurs instances apeurées à celles du pharmacien. Comme on doit le faire pour légitimer la peur, ils invoquaient de nobles motifs :

— Vous n'avez pas le droit de vous exposer... Vous vous devez à la cause... disaient-ils.

Plus fin psychologue, Poutaroux lança cet argument retors :

— Voyons, Bonhaire... Réfléchissez : c'est dans l'intérêt de Jacques que nous parlons... Seul, il ne court aucun danger : on n'osera pas frapper un enfant sans défense... Tandis que, si une bataille s'engage, tout peut arriver...

Le docteur, sans se rendre à leurs raisons, faiblissait. Il se laissait guider par un obscur, presque inconscient, et peu héroïque désir de céder à la force, tout en protestant de ses intentions courageuses. Il se débattait à peine...

Tout cela n'avait duré que quelques secondes... Et maintenant, *il était trop tard.* Les Nectarre, accourus, bloquaient les issues.

(A suivre.)

Publications nouvelles

Les morts mystérieuses. — Les oubliettes modernes. 1 vol. de 216 pages. — Prix 2 fr. 50. P. Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris-VIe, et à la Librairie Catholique, à Fribourg.

C'est le titre de l'ouvrage d'Albert Monniot, qui vient de paraître chez Téqui.

C'est un livre singulièrement impressionnant, où revivent un moment, pour sombrer dans le drame, nombre de personnages contemporains que l'auteur dit victimes d'une exécution clandestine.

Voici la table des matières de ce volume : Les oubliettes modernes. — Gougenot des Mousseaux. — Gambetta. — Barrême. — Richaud. — Jacques von Reinach. — Morts juives. — Morès. — Le colonel Sandherr. — Le commandant d'Attel. — Chaulin-Servinière. — Félix Faure. — Laurenceau. — Fédée. — Kramtz. — Guénée. — Valério. — Steinheil. — Henry. — Lemercier-Picard. — Syveton. — Vigo, dit Almereyda. — Dollé. — Conclusion.

grand public, ami des catégories bien tranchées, — on n'hésite pas à reconnaître un de ces grands intellectuels français capables de promener sur des sujets multiples les feux pénétrants de leur clairvoyance. Tournés vers la critique et y excellant, ils sont fort capables d'aborder un jour un genre nouveau : conte, roman ou essai moral, et d'en remontrer ce jour-là à plus d'un littérateur. Avec un peu de complaisance peut-être, je me plais à voir en M. Bidou un de ces hommes d'une espèce rare aujourd'hui, qui réunissaient la science et le goût, l'esprit d'analyse et le culte des lettres et qui, savants ou militaires, voyageurs ou diplomates, prenaient un jour la plume et enrichissaient les lettres mêmes d'un chef-d'œuvre inattendu ; tel (pour n'en citer qu'un), ce Benjamin Constant qui, tiraillé, au cours de sa longue carrière, entre mille soins différents, laisse tomber un jour de sa plume grisâtre l'inimitable *Adolphe*.

On n'attend certes pas de moi que je juge ici la critique militaire du « colonel » Bidou. Anonyme, elle retint très vite le public par sa logique et sa simplicité. Certains, en apprenant le nom de l'auteur, furent frappés de surprise. Ils ignoraient, en effet, que, ancien élève de l'Ecole de Saint-Cyr, détourné de la carrière des armes *par un* terrible accident qui lui interdisait la vie active, M. Bidou avait conservé un goût très vif pour les choses militaires, goût affiné et singulièrement éclairé par l'étude, qu'il poussa dans la suite, de l'histoire et surtout de la géographie, au point de devenir dans cette dernière branche un *technicien, ou, mieux, ce que les Chinois appellent dans leur jolie langue* une « autorité éminente », ce qui équivaut, je crois, au titre français d'agrégé.

Et en voilà suffisamment, si je ne me trompe, pour expliquer à quiconque s'en étonnerait encore, pourquoi et comment M. Henry Bidou peut disputer au bon général Cherfils, au commandant de Civrieux, voire au colonel Feyler, le sceptre de cet empire nouveau, créé par les hostilités : la critique militaire. Ces nobles augures n'en voudront-ils si j'avoue que leurs lecteurs n'ont pas toujours été aussi satisfaits par les événements qu'ils l'avaient été par leurs oracles. On m'assure que les auditeurs du « colonel » Bidou furent les moins déçus de tous.

MOT DE LA FIN

Lorsque, à la dernière séance de la Chambre française, M. Clémenceau prit la parole pour expliquer qu'il refusait de donner, sur les événements de la guerre, les renseignements que les socialistes demandaient, ceux-ci firent, pendant dix minutes, un tumulte tel que M. Clémenceau interrompit son discours pour faire des mots :

— C'est, dit-il, à vous dégoûter d'être président du Conseil ; j'ai envie d'envoyer ma démission à Caillaux.

Confédération

La leçon du 2 juin

La *Revue* de Lausanne publie les judicieuses réflexions suivantes d'un correspondant sur la votation du 2 juin :

« Maintenant, la bataille est gagnée. La majorité n'est pas très forte, mais très décidée. Elle verra, je l'espère, la nécessité de mieux s'occuper d'œuvres sociales, de restreindre le plus possible le personnel d'Etat et de bien soutenir celui qui est nécessaire, de créer la caisse de secours du personnel, de soutenir particulièrement les petits traitements pendant la grave crise que nous traversons.

« La réforme administrative est de toute urgence. Une décentralisation énergique, capable de détruire la bureaucratie, fera énormément de bien, financièrement et moralement. Financièrement, tout d'abord, parce qu'il se gaspille un temps énorme en travaux de contrôle en évidente disproportion avec le but atteint et à atteindre ; moralement, car les principes actuels d'avancement, de rétribution, de surveillance, d'attributions, sont tout à fait déprimants pour ceux des fonctionnaires — et ils sont nombreux — qui aimeraient déployer de l'initiative, de l'activité féconde en progrès, qui voudraient, en un mot, rehausser la valeur et le prestige de l'administration aux yeux des techniciens et du peuple suisse. »

La Suisse et la guerre

L'affaire Tockus-Imhof

Communiqué de l'état-major de l'armée :

Sous le titre : « L'amitié allemande », la *Feuille d'Avis des Montagnes* donne, dans son *numéro du 31 mai 1918, des renseignements* sur un procès dont les débats ont eu lieu à huis clos, le 30 mai, devant le tribunal territorial V. Le nommé Louis Tockus, de nationalité allemande, et la femme suisse Louise Imhof ont été condamnés, pour trahison, le premier à trois ans de prison et à l'expulsion à perpétuité, la seconde à deux ans de prison.

Contrairement aux assertions de la *Feuille d'Avis des Montagnes*, il est établi, par les pièces du procès et par le jugement du 30 mai, qu'aucun plan des fortifications du Hauenstein n'a été volé et qu'un pareil vol n'a donc pas été commis par ordre de l'état-major allemand.

La nommée Imhof est Suisse de naissance et l'épouse d'un Suisse. Elle n'a jamais eu la nationalité allemande et n'est pas la femme divorcée de Tockus. Cette femme n'a pas davantage lenu, à un moment quelconque, une maison du soldat dans la région du Hauenstein. Tout ce que la *Feuille d'Avis* allègue à ce sujet n'est que pure invention. La seule chose vraie, c'est que, dans le courant de 1915-1916, la femme Imhof a séjourné chez un parent éloigné, dans le Bas-Kilchzimmer (région Bonlchen-Hauenstein). Sur les instances de Tockus, dont elle fit par hasard la connaissance, le 30 mars 1918, à Zurich, elle composa pour lui, de mémoire, l'esquisse, d'ailleurs très imparfaite, d'un plan des fortifications de la région du Hauenstein. Cette esquisse fait partie des pièces du procès. Elle n'a été utilisée d'aucune manière.

Des navires espagnols pour la Suisse

(P. T. S.) — Il y a quelques jours, le gouvernement de Madrid a prononcé le séquestre de tous les navires espagnols, ce qui devait avoir pour résultat de rendre notre ravitaillement encore plus difficile, le Conseil fédéral ayant affrété plusieurs bâtiments espagnols pour le transport de céréales des Etats-Unis. Une note de notre légation à Madrid laisse cependant espérer que le gouvernement espagnol consentirait à laisser quelques-uns de ses navires à notre disposition.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Pétrole et benzine restent rares

La section des marchandises du Département fédéral de l'économie publique *communique, au* sujet de la nouvelle suivant laquelle deux vapeurs danois recevraient prochainement, en Amérique, une cargaison de pétrole et de benzine à destination de Suisse, qu'on ignore pour le moment, en lieu compétent, pareille aubaine.

Le même office dément aussi la nouvelle annonçant l'extension *considérable de la circulation* des automobiles. Cette extension a été demandée par des intéressés, mais aucune décision n'est encore intervenue.

La farine américaine

Il arrive chaque jour, de Bordeaux, des trains amenant de la farine américaine pour la Suisse.

Du maïs

(P. T. S.) — Un télégramme de Cette annonce qu'un navire espagnol, chargé de maïs à destination de la Suisse, vient d'arriver dans ce port.

La saison

Zurich, 11 juin.

D'après les renseignements parvenus au Bureau central météorologique suisse, les pluies tombées lundi ont atteint près d'un tiers de la moyenne. En Suisse occidentale et centrale, certaines stations ont enregistré jusqu'à 40 mm. tandis que, en Suisse orientale, les pluies ont été très faibles. Dans les Grisons, la sécheresse extrême persiste.

FRIBOURG

DON NATIONAL SUISSE
en faveur de nos soldats et de leurs familles

Depuis près de quatre ans, nos soldats font noblement le sacrifice de leur temps, de leurs affaires, de leur vie familiale pour défendre nos frontières et assurer notre sécurité.

Qui voudrait, dans le calme presque providentiel dont nous jouissons, se refuser à contribuer pour une part, si modeste soit-elle, à l'œuvre de juste reconnaissance envers l'armée, à la collecte nationale!

* * *

Le conseil communal de la petite commune de Pierrafortscha vient de voter un subside de 100 fr. pour la quête qui a commencé ces jours-ci. On espère que beaucoup de communes suivront cet exemple.

Pour le congrès des historiens

On cherche encore un certain nombre de chambres pour les participants au congrès des historiens suisses du 15 au 17 juin, à Fribourg. Les personnes qui en ont à louer ou à mettre à la disposition du comité d'organisation sont priées de les inscrire au plus tôt au Bureau officiel de renseignements, rue de Romont, 35 L'inscription est gratuite.

Sur nos lacs

Nous avons annoncé l'interruption, à la suite des basses eaux, de la navigation à vapeur entre les lacs de Neuchâtel et de Morat. La Société de navigation ne s'est résolue à cette mesure qu'à la dernière extrémité. Elle a fait, en avril déjà, les démarches nécessaires pour obtenir la fermeture des écluses de Nidau, mais sans succès. La situation ne fait que s'aggraver de jour en jour, les dernières pluies n'ayant pas amené la moindre hausse dans le niveau des eaux. Ce niveau était hier matin à 429 m. 15, alors que *le minimum prévu par la convention intercantonale* est de 429,50.

Le soir de la dernière foire de Morat, un bateau à vapeur, se rendant du chef-lieu du Lac à Neuchâtel avec un certain nombre de voyageurs et pas mal de marchandises, ne put entrer dans le lac de Neuchâtel et resta ensablé au milieu de la Broye. Un bateau de secours arrivé de Neuchâtel subit le même sort. Ce ne fut que tard dans la nuit ou le lendemain que passagers, quadrupèdes et marchandises purent regagner Neuchâtel ou les autres ports du lac.

Institut des Hautes Etudes

Jeudi, 13 juin, à 4 h. ¼, conférence du R. P. de Langen-Wendels : Discussion sur les matières du cours de religion.

A 5 h. ¼, conférence du docteur Weissenbach : La fièvre typhoïde.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

L'offensive allemande

L'Agence télégraphique suisse n'a pas encore reçu le communiqué français d'hier soir.

Commentaire anglais

Londres, 12 juin.

Sp. — Le correspondant de l'Agence Reuter auprès des armées françaises télégraphie, le 11 juin :

Au cours de la journée d'hier, l'ennemi a réussi, au prix d'immenses sacrifices pour ses bataillons d'attaque, à augmenter son avance d'un mille à trois mille plus avant dans notre front. La bataille est d'une fureur qui n'a pas été égalée jusqu'ici. Les Allemands continuent à attaquer en masses compactes, qui sont fauchées par nos mitrailleuses. D'autres et encore d'autres masses se suivent avant que la position soit finalement emportée par l'ennemi, et, souvent, elle est reprise par les contre-ataques françaises. Dans ces contre-attaques, qui conduisent nos soldats au delà des positions occupées précédemment par les Allemands, nos hommes trouvent le terrain jonché de morts allemands. Ils gisent en monceaux et, pour citer un cas, la petite hauteur nommée Plémont, au sud de Lassigny, était pavée de morts ennemis.

On estime que les Allemands ont engagé jusqu'au soir entre vingt et trente divisions.

Il est certain que des ennemis continueront leur attaque avec une férocité égale et, probablement, avec des troupes fraîches. La violence du combat, la détermination inflexible avec laquelle l'ennemi accepte des horribles pertes subies par ses divisions d'assaut, n'admettent qu'une seule explication : c'est qu'il est décidé à continuer la lutte coûte que coûte, jusqu'à ce que l'entreprise finisse par une victoire définitive ou par un épuisement complet. La bataille décisive de l'année est engagée.

Commentaires allemands

Berlin, 12 juin.

Sp. — *(Wolff.)* — L'attaque du général von Hutier, au sud-ouest de Noyon, s'est produite dans un secteur du front ennemi où l'adversaire attendait et devait attendre une offensive. La signification de cette nouvelle victoire est d'autant plus grande. Les positions de départ de l'infanterie d'assaut de l'armée von Hutier présentaient ici de grandes difficultés, mais celles-ci furent complètement surmontées, malgré la résistance adverse. Par contre, le terrain surplombant, en partie fortement boisé, offrait à l'ennemi des possibilités de défense peu communes.

Lorsque, dimanche à l'aube, les divisions d'assaut allemandes s'élancèrent, elles durent traverser des champs où l'herbe atteignait la hauteur du genou, où les réseaux de fils de fer se multipliaient. Sous la protection de l'artillerie, l'assaut se poursuivit jusqu'au delà des premières tranchées ennemies, dont les faibles garnisons furent débordées.

Dans la zone profonde conduisant à la seconde ligne de positions, il se produisit des combats opiniâtres. Cependant, la résistance fut brisée au bout de peu de temps. Déjà vers midi, la puissance de l'attaque avait forcé le système de positions de l'ennemi sur une profondeur de 5 kilomètres et, en quelques endroits, de 7 kilomètres, et les localités préparées par les Français en vue d'une défense acharnée étaient dépassées. Sans cesse, l'adversaire cherchait par des contre-attaques à contenir l'assaut allemand.

A La Berlière, il se produisit des combats de maison à maison, mais ici comme ailleurs, ces intermèdes sanglants se terminèrent après un court combat, par la défaite de l'adversaire. Partout, au centre de l'attaque, les Français étaient chassés de leurs tranchées en terrain découvert. La ligne de positions de l'ennemi se trouvait derrière les Allemands.

Talonnant l'ennemi sans répit, les Allemands atteignirent la rive nord de la rivière Matz, qui fut nettoyée. Le soir, la Matz fut franchie et on établit des têtes de pont pour l'avance du jour suivant. Dans la seconde journée d'attaque, les Allemands arrachèrent à l'adversaire les hauteurs de Marquéglise et de Vignemont, au sud de la Matz. *L'aspect des lieux confirme les dires* des prisonniers déprimés, au sujet des lourdes et sanglantes pertes de l'ennemi. La 125me division française peut être considérée comme anéantie en grande partie. Les régiments d'infanterie 76 et 131 ont particulièrement souffert. Il en est de même pour la première division de cuirassiers, dont le 4me et le 11me régiments ont subi des pertes tout à fait extraordinaires.

Nos pertes, malgré la violence des combats, se maintiennent dans des limites tout à fait modérées.

Berlin, 12 juin.

Sp. — *(Wolff.)* — Au nord de la Somme, le feu d'artillerie ennemi a été très violent dans la journée du 10 juin. Après une courte préparation de feu, l'ennemi a attaqué, le soir, sur une largeur de 4 kilomètres, la ligne nord-ouest de Morlancourt jusqu'à la Somme. Sur les ailes, l'attaque échoua, avec de grandes pertes pour l'ennemi. Au centre du front d'attaque, des irruptions locales dans nos lignes avancées furent enrayées par les contre-attaques.

Au nord-ouest de Château-Thierry, au sud du ruisseau Clignon, les Américains attaquèrent en plusieurs vagues nos positions. Ils furent repoussés avec des pertes particulièrement lourdes, et regagnèrent leurs positions de départ sous notre feu.

De même, trois attaques effectuées contre nos positions, à l'ouest de Château-Thierry, après une courte préparation d'artillerie, échouèrent complètement.

Berlin. 12 juin.

(Wolff.) — Le chiffre des prisonniers perdus par l'Entente dans l'ouest, depuis le 21 mars, s'élève à 205,000. Le chiffre des canons pris, qui s'élevait jusqu'à présent à 2250, s'est encore élevé, à la suite de la nouvelle victoire allemande entre Montdidier et Noyon.

Combat naval dans l'Adriatique

Rome, 12 juin.

(Stefani.) — Le bureau du chef de l'état-major de la marine communique :

A l'aube du 10 juin, près des îles dalmates, de petits torpilleurs italiens, commandés par le capitaine de corvette Luigi Rizzo, ont attaqué une division navale austro-hongroise formée de deux grands cuirassés du type *Viribus Unitis*, protégés par dix contre-torpilleurs.

Nos unités, ayant audacieusement dépassé la ligne des contre-torpilleurs, frappèrent de deux torpilles le navire de tête et d'une torpille le suivant. Nos unités, poursuivies par les contre-torpilleurs, endommagèrent gravement l'un d'eux et rentrèrent indemnes à leur base.

Torpillages

Stockholm, 12 juin.

(Wolff.) — *Les voiliers suédois Gripen*, de 1190 tonnes, *et Anton*, de 1205 tonnes, ont été coulés devant la côte norvégienne, par des sous-marins allemands.

Autriche et Pologne

Vienne, 12 juin.

Sp. — *(B. C. V.)* — Les journaux constatent que, à la suite des résolutions adoptées hier, à l'unanimité, à Cracovie, par la commission parlementaire du club polonais, lesquelles s'élèvent en termes violents contre le cabinet Seidler et demandent sa démission, la situation parlementaire a pris une tournure critique.

Dans le cabinet autrichien

Vienne, 12 juin.

(B. C. V.) — L'empereur a adressé hier, au ministre président Seidler, un rescrit aux termes duquel, donnant suite à la proposition du président du Conseil, il accorde au ministre de l'intérieur, comte Toggenbourg, la démission sollicitée par ce dernier.

En même temps, M. Paul, président de l'office du ravitaillement général, est nommé ministre, tout en conservant la direction de son office.

Le chevalier von Gayer, président de la direction de police de Vienne, est nommé ministre de l'intérieur.

Dans un rescrit au comte Toggenbourg, l'empereur rend hommage à l'activité de ce dernier, se réservant de recourir de nouveau à ses services. Le souverain confère au comte Toggenbourg *la grand'croix de l'ordre de Léopold.*

Belgique et Italie

Rome, 12 juin.

(Stefani.) — Hier après midi, le maire de Rome a donné au Capitole une réception en l'honneur de la mission belge, en présence de M. Sonnino, d'autres ministres, sénateurs, députés, etc.

Un lunch fut ensuite servi dans les salons du Palais Conservatore.

Le comte et la comtesse Van den Steen ont offert aux ministres italiens un déjeuner auquel assistaient la mission belge, le corps diplomatique et les hautes autorités civiles et militaires.

Autriche et Russie

Vienne. 12 juin.

(B. C. V.) — La nouvelle répandue par plusieurs journaux, disant que le ministère des affaires étrangères a fait savoir au gouvernement russe que M. Kamenef est agréé comme représentant à Vienne de la république des soviets, est inexacte.

Le traité de paix avec la Russie n'ayant pas encore été ratifié, la question de la nomination de représentants diplomatiques de Russie en Autriche-Hongrie *et d'Autriche-Hongrie à Moscou*, n'est pas d'actualité. C'est pourquoi le gouvernement impérial et royal n'a pas encore eu à se prononcer sur la question de la nomination d'un représentant diplomatique de la république des soviets à Vienne.

L'Allemagne en Sibérie

Milan, 12 juin.

On mande de Paris au *Corriere della Sera* que l'Allemagne aurait obtenu, d'après certaines nouvelles, la location du transsibérien jusqu'à Irkoutsk.

Milan, 12 juin.

On mande de Londres au *Corriere della Sera* :

Il paraît que l'action allemande en Sibérie devient de plus en plus active. Deux mille trois *cents prisonniers austro-allemands et sept cents* marins bolchévikis avec de l'artillerie entreprennent des opérations sur le fleuve Onon. Trois mille autres prisonniers et dix escadrons de cavalerie menacent le chemin de fer, du côté d'Alexandrovsk.

La Haute Cour pour M. Caillaux

Paris, 12 juin.

(Havas.) — La commission d'instruction de la cour de justice a terminé hier la lecture du rapport. Il est probable que la commission ne se réunira plus maintenant avant la convocation de la cour de justice, dont il appartient au président de fixer la date.

Les condamnés du « Bonnet Rouge »

Paris, 12 juin.

(Havas.) — Le conseil de revision a rejeté les pourvois des condamnés du *Bonnet rouge*.

Chambres fédérales

Berne, 12 juin.

Le *Conseil des Etats* continue l'examen du rapport de neutralité.

La commission communique que le nombre des déserteurs et réfractaires atteint 25,000.

L'assemblée adhère au « postulat » Keller, adopté par le Conseil national, et qui demande des mesures contre les indésirables.

Le rapporteur émet quelques critiques sur les établissements sanitaires, dont les locaux sont insuffisants.

M. Decoppet, chef du Département militaire, déclare que ces critiques sont exagérées et dictées par des sentiments d'animosité à l'égard du médecin en chef de l'armée.

Le *Conseil national* adopte, à l'unanimité, la motion Will, concernant la participation de la Confédération aux entreprises hydro-électriques.

Puis, l'on passe au « postulat » Peter et consorts, demandant la limitation des pleins pouvoirs du Conseil fédéral aux mesures économiques et militaires urgentes.

M. Peter développe la question et demande des mesures contre la bureaucratie.

Vingt-deux députés romands ont signé le « postulat ».

M. Bonhôte (Neuchâtel) développe sa motion, demandant la suppression pure et simple des pleins pouvoirs.

Au théâtre de Fribourg

La soirée d'hier, mardi, donnée au théâtre par la troupe des internés fut excellente.

La partie musicale a été fort appréciée. On a vivement applaudi le monologue de M. Maurice *Perrier « la Passion du Poilu »*.

Les *Romanesques*, pièce de Rostand, a été interprétée avec une rare perfection.

Ce fut sans contredit l'une des plus agréables soirées passées dans notre vieux théâtre pendant le courant de cette année.

Bureau de placement pour femmes

Dans le courant du mois de mai, 315 ordres sont parvenus au bureau de placement féminin.

Demandes de places : 118, soit 109 de personnes originaires de la Suisse et 9 d'étrangères.

Offres de places : 197, dont 149 du canton.

Le bureau a effectué 61 placements stables ; en outre, il a fourni du travail à 6 personnes *travaillant à l'heure ou à la journée. Total :* 67 placements.

Eglise des RR. PP. Cordeliers

Demain, jeudi, fête de saint Antoine de Padoue, à 9 h., grand'messe, sermon et bénédiction ; à 2 h. ½, vêpres solennelles avec exposition du Très Saint Sacrement et bénédiction.

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès

3 juin. — Peter, Marie, fille de Joseph, et de Marie, née Burdel, de Geuensee (Lucerne), 70 ans, Avenue du Midi, 7.

Bapst, Martha, fille de Joseph, et de Séraphine, née Bongard, de Matran, Pont-la-Ville et La Roche, domiciliée à Guin, 1 mois.

Publications nouvelles

Loi fédérale sur les droits de timbre. Texte de la loi fédérale du 4 octobre 1917 et de l'ordonnance d'exécution du Conseil fédéral, accompagné d'une introduction de M. le prof. Dr Julius Landmann et d'une table des matières détaillée. Prix de l'ouvrage : Broché : 5 fr. Relié 6 fr. 50.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
Du 12 Juin

BAROMÈTRE

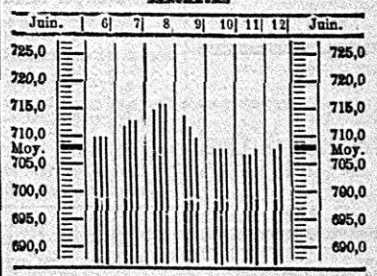

THERMOMÈTRE C.

Juin	6	7	8	9	10	11	12	Juin.
7 h. m.	9	9	12	15	12	9	13	7 h. m.
11 h. m.	15	15	17	19	13	10	14	11 h. m.
7 h. s.	16	17	19	23	8	12		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 12 juin, midi.

Nuageux. Température normale. Bise.

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Diplômes

†

Le Docteur et Madame Edouard de Buman ; Monsieur et Madame Henry de Boccard ;
Messieurs Ernest et Pierre de Buman ; Mesdemoiselles Marcelle et Colette de Buman ; Mesdemoiselles Germaine, Simone et Mathilde de Boccard ;
Le Comte et la Comtesse Eugène de Diesbach de Belleroche et leur fils ; Monsieur et Madame Stanislas de Buyer et leurs filles ; Monsieur Romain de Weck et ses enfants ; Monsieur Alfred de Reynold et ses enfants
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Henri de REYNOLD

née Constance de Diesbach de Belleroche

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur et tante, décédée pieusement, le 11 juin, à l'âge de 68 ans, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église du Collège, jeudi 13 juin, à 8 h. 45 du matin ; départ de la maison mortuaire, Gambach 23, à 8 h. 30.

R. I. P.

---

†

Madame Louise Missy, née Bovet ; *Mademoiselle Marie Missy* ; Messieurs Louis, Paul, Alphonse Missy ; Mesdames Madeleine et Henriette Missy, à Cottens ; les familles Bovet, à Autigny, Seguaux et Jorand-Seguaux, à Billens, Rouiller-Seguaux, à Sommentier, Biolley-Missy, à Estavayer-le-Gibloux, Blanc-Missy, à Corbières, Daffion et Yerly, à Neyruz et Villarimboud, Courlet-Yerly, à Auboranges, Margueron-Yerly, à Cottens, Louis Bovet, à Lovens, Chappuis-Bovet, à Estavayer-le-Gibloux, Deillon-Bovet, à Massonnens, Raymond-Bovet, à Autigny, et les familles alliées ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre MISSY

conseiller communal

leur bien-aimé époux, père, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Cottens le 10 juin, dans sa 54me année, muni des secours de la religion.

L'Office d'enterrement aura lieu à Autigny jeudi 13 juin, à 9 h.
Départ de Cottens, à 8 ½ h.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

---

†

Monsieur et Madame Alexis Robadey-Vollery et leur fille Fernande, à Lausanne ;
Mademoiselle Anne Robadey, à Lessoc ;
Monsieur et Madame Irénée Robadey-Fracheboud et leurs enfants Pierre, Louis et Mélanie, à Fribourg et Lessoc ;
Madame et Monsieur Edouard Friedinger-Vollery, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Fernand Vollery-Reber, leurs enfants Charly et Yvette, à Pétrograd ;
Mademoiselle Pauline Schaller, à Coinsins (Vaud) ;
les familles Vollery, à Aumont, *Vollery et Pasche, à Genève*, ainsi que les familles alliées à Fribourg, Villars-sur-Glâne, Attalens, Lessoc et Grandvillard, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très chère et regrettée fille, sœur, nièce, cousine et petite-cousine

CÉCILE

que Dieu a enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie et munie des secours de la religion, le 11 juin, à l'âge de 11 ans.

Les funérailles auront lieu à Lausanne, le jeudi 13 juin, à 1 ½ heure.
Culte au domicile mortuaire : Villa « La Glycine » (Epinettes), à 1 heure.

(Elle est au Ciel et dans nos cœurs)

Prière de ne pas faire de visites.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

---

†

Les messes de septième pour le repos de l'âme de

Madame Roger Wuilleret

seront dites jeudi à 8 heures, à l'Eglise du Collège.

R. I. P.

Fraises

Colis de 5 kg. emballage spécial très soigné, **11 fr.** franco. 3037
Emile Felley, Saxon.

Compagnie d'assurances sur la vie demande un

agent général

actif et solvable pour le canton de Fribourg. 3251
Offres sous P 3464 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

On demande

UNE JEUNE FILLE

de 18 à 20 ans, de confiance, pour aider aux trav. du ménage.
S'adresser à Publicitas S. A., **Bulle** sous P 1090 B. 3254

ON DEMANDE

2 bons ouvriers menuisiers ; bons salaires, travail assuré.
S'adresser chez Ch. CROS, rue de l'Industrie, 8a, Fribourg. P 3502 F 3296

Fille de salle

est demandée pour tout de suite dans hôtel.
S'adresser à Publicitas S. A., **Bulle** sous P 1144 B.

JEUNE FILLE

17 ans, **demande place** dans un bureau de poste, dans une *bonne famille catholique*, pour se perfectionner dans le service postal. En Suisse française préféré. 3224
S'adresser sous P 3439 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

On demande une

FILLE

sachant faire la cuisine et pouvant s'occuper des travaux du ménage. 3223
S'adresser à **Mme Bladi**, 33, route de Bertigny.

FRIBOURG
Avenue de Pérolles, 8 et 10

Beaux immeubles

à vendre ou à échanger contre propriétés, villas. 3298
PONCET, *régie*, **Genève.**

A LOUER

tout de suite **boulangerie-épicerie** au centre d'un grand village du canton. 2988
S'adresser sous P 3175 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

PUISSANT
DÉPURATIF du sang
Ferment pur de raisins des Pays Chauds
préparé par **Hl. Burmann,** à la Chaux
Le Locle.

Sans rival contre boutons, clous, diabète, eczéma, etc, etc.

Seuls dépositaires pr Fribourg :
Grande Pharm. Centr.
Bourgknecht et Gottrau.

Vermouth Olande

délicieux, avec syphon

très fin fortifiant à base de plantes et jus de fruits. Envoi par poste de 1 lit. comme essai. 1504
Clovis Reneyey, Fribourg.
Concessionnaire.

Transports funèbres
à destination de tous pays

A. MURITH

Fribourg

Magasins et bureaux { **Rue de l'Université et Rue du Lycée**

TÉLÉPHONE 369

Couronnes mortuaires — Articles funéraires
Cierges, etc.

Посольство Россійской Соціалистической Федеративной Совѣтской Республики въ Швейцаріи.

Отъ имени Россійской Соціалистической Федеративной Совѣтской Республики довожу до свѣдѣнія русскихъ гражданъ въ Швейцаріи, а въ частности интернированныхъ солдатъ, что защита и заботы о нихъ переходятъ въ ведение прибывшей вновь миссіи Совѣтскаго Правительства, коей предпринимаются шаги къ тому, чтобы ускорить ихъ отъѣздъ на родину и облегчить участь больныхъ и нуждающихся.

Предлагается всѣмъ гражданамъ и учрежденіямъ по всѣмъ дѣламъ, касающимся миссіи, обращаться по нижеслѣдующему *временному* адресу:

Herrn Legationsrat Dr Schklowsky, Bern
Falkenweg 9.

Полномочный Представитель Россійскаго Рабочаго и Крестьянскаго Правительства въ Швейцаріи
Берзинъ.

L'Ambassade de la République Socialiste Fédérative Russe des Soviets en Suisse

Au nom de la République Socialiste Fédérative Russe des Soviets, je porte à la connaissance de tous les citoyens russes résidant en Suisse et surtout des soldats internés, que la protection de leurs personnes et la sauvegarde de leurs intérêts sont transférées à l'Ambassade, récemment arrivée, de la République des Soviets. Celle-ci fera les démarches nécessaires pour accélérer le départ des dites personnes pour leur patrie et pour soulager les malades et les indigents.

Tous les citoyens et institutions sont priés de s'adresser pour toutes communications avec ladite Ambassade et jusqu'à nouvel avis à

Monsieur le Conseiller de Légation
Dr Schklowsky,
BERNE, Falkenweg, 9

Le représentant autorisé du Gouvernement Russe des Ouvriers et Paysans en Suisse :
Bersin.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Bilan au 31 mai 1918

ACTIF	FR.	C.	PASSIF	FR.	C.
Caisse, y compris avoir chez la Banque Nationale et virements postaux	625,206	83	*Capital de dotation*	30,000,000	—
Banques et Correspondants	22,460,392	81	Fonds de réserve ordinaire	1,700,000	—
Effets sur la Suisse	7,536,512	24	Fonds de réserve spécial	250,000	—
Prêts aux communes et corporations	13,739,080	12	Banques et Correspondants	5,891,520	71
Comptes courants débiteurs	38,705,277	24	Comptes courants créanciers	7,961,411	81
Créances hypothécaires	16,869,693	14	Traites et Acceptations	2,304,600	—
Fonds publics	9,917,874	60	Dépôts en caisse d'épargne	11,112,553	83
Coupons	250,374	28	Bons de dépôts, obligations et emprunts fixes	52,307,138	42
Immeubles non destinés à l'usage de la Banque	485,871	06	Caisse de retraite et de prévoyance du personnel	168,204	—
Meubles et immeubles	977,885	60	Comptes d'ordre	4,002,754	99
Comptes d'ordre	4,067,015	84			
TOTAL	115,698,183	76	TOTAL	115,698,183	76

Fribourg, le 8 juin 1918.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG.
LA DIRECTION.

ON DEMANDE

à partir de 9 heures du soir des **cours d'anglais et de français**
S'adresser sous P 3488 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

On demande à acheter d'occasion quelques

tapis de salon

petits et grands. 3283
Offres sous chiffre P 3497 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Pulvérisateurs
pour pommes de terre, arbres et vignes.

„Trost" & „Triomphe"
E. WASSMER S.A.
FRIBOURG

FOIN

La Brasserie du Cardinal à Fribourg achète du

foin frais ou vieux

au prix du jour. 3208-718

Viande fraîche
DE
jeune cheval

à la **Boucherie chevaline L. Hess, ruelle des Augustins, Fribourg.** 3286

A VENDRE
collection de timbres de guerre

Album Zamstein
S'adr. par écrit sous P 3484 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Fermier capable demande à louer domaine de 40 à 90 poses, terre 1re qualité. 3277-729
S'adresser **Agence Immobilière & Commerciale fribourgeoise S. A.,** 79, rue du Pont-Suspendu, **Fribourg.**
Téléph. 4.33.

PERDU

en ville un **bracelet-gourmette.** Rapporter à **Mme Rose Esseiva, rue St-Pierre 16,** contre récompense. 3276

A VENDRE
une faucheuse

à un cheval, en bon état.
S'adresser à Publicitas S. A., *Bulle, sous P 1166 F.*

PERDU

montre extra plate. Bonne récompense. 3278
S'adresser sous P 3491 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

On demande à acheter

du foin

aussitôt après le fanage, paiement au comptant.
S'adres. à **Léon GURTNER, ALBEUVE.** 3288

„Blitz"
BERNE
Kesslergasse, 37
Téléphone 3217

achète toujours aux plus hautes prix

vieux vêtements d'hommes, de femmes et d'enfants, souliers, linges, malles, etc.

— Une carte postale suffit —

ON DEMANDE

pour tout de suite ou date prochaine à convenir

appartement

bien éclairée, non meublé, **de 3 à 4 pièces,** 1er étage si possible, situé entre les Places et la Gare. 1844
Offres sous P 1890 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Ch. DEMIERRE
Médecin-dentiste
BULLE
de retour

On demande

UNE JEUNE FILLE

pour aider au ménage et au magasin à la campagne près Fribourg ; vie de famille.
S'adresser sous P 3483 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Femme sérieuse

de 42 ans, de la Suisse allemande, forcée de gagner sa vie par suite de circonstances pénibles, demande place dans bonne maison seulement où elle pourrait apprendre le français, soit pour diriger un petit ménage, soit auprès d'un enfant ou pour aider à la ménagère, là où il n'y aurait pas de gros travaux à faire, ou éventuellement aussi, dans un institut ou autre établissement pour la couture.
On préfère un bon traitement et logis plutôt que de forts gages.
Adresse **B. T. Marienheim, Fribourg.** 3293

Représentants Courtiers

pour la vente du tableau d'actualité **"Pro Jure et Libertate,"** (Pour le Droit et la Liberté), **je cherche dans chaque localité, agents actifs et sérieux.** *Belles conditions.*
E. L. Pittet, éditeur, **Solitude, 5, au 4me, Lausanne.**

A VENDRE

dès lundi, 17 juin, différents meubles en bon état, tels que lits, table de nuit, canapé, chiffonnière, commode-secrétaire, tables, buffet, fourneau, potager.
S'adresser, dès ce jour, à **Jean Croisier,** C. F. F., **Morat.**

A VENDRE

un char à pont

pour 1-2 vaches en bon état.
S'adres. à **la forge, à Courtaillens.** 3249-723

ON DEMANDE

à louer, dans les environs de Fribourg, pour la saison d'été, **appartement** de 4 ou 5 pièces, meublé ou non, avec balcon ou jardin si possible. 3195
S'adresser sous P 3501 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

A LOUER

aux **Colombettes** quelque **chambres meublées,** avec cuisine à disposition ; conviendrait pour familles pour agréable

séjour d'été

S'adresser à **M. Jos. Moret, Bains des Colombettes** Gruyère, 3290

Beaux bénéfices

à personnes débrouillardes qui placeraient article de toute nécessités. **— Vorus Chamblandes-s.-Lausanne.** 3301

Vins spiritueux

Représentant actif, nation. Suisse, **demandé** par Agence générale suisse d'importante maison de Bordeaux. 3300
Offres écrites sous X 12300 L Publicitas S. A., **Lausanne.**

SÉJOUR D'ÉTÉ

Chambre et pension depuis 6 fr. par jour. Cuisine soignée. **Pension Ruffieux, La Tour-de-Trême,** Gruyère, alt. 800 m.

H. HOGG-MONS

Entreprise générale

DE

Bâtiments et travaux publics

Travaux de tous genres, en béton armé (seul concessionnaire du système Christin).
Transformations et réparations d'immeubles, canalisations, etc.
Enduit imperméable pour réservoirs et locaux humides.

19, avenue du Midi, 19

Téléphone 3.48 **FRIBOURG**

Cours de jeunes tireurs
en 1918

Les jeunes gens nés en 1899 et 1900, qui auraient l'intention de suivre, en 1918, un cours de tir, sont priés de s'inscrire jusqu'au lundi 17 juin et à l'une des adresses suivantes :

M. Feldmann, à la Ville de la Havane, rue de Romont.
Coopérative « Concordia », Grand'Rue.
Auberge des Tanneurs, place Petit-St-Jean.
M. Edouard Zillwegger, Ecole de la Neuveville.

Hôtel du Faucon

CONCERT

Tous les mercredis, dès 8 heures du soir
par l'Orchestre ESTUDIANTINA
Se recommande, **La tenancière.**

ROYAL BIOGRAPH

Programme du 14 au 17 juin inclus

Le Disciple

Puissant chef-d'œuvre en 6 actes
PAR
Paul BOURGET
VUE EN SUPPLÉMENT

Location à la caisse, vendredi et samedi, de 4 ½ à 6 heures.

Machines à vendre

Il sera exposé aux enchères publiques, le **mercredi 26 juin prochain, à 3 heures de l'après-midi,** à l'Hôtel du Bœuf, à Guin, l'installation mécanique appartenant à la masse en faillite des Hoirs d'Emile Gobet, entrepreneur de charpentes et de menuiserie en bâtiments à Guin, puis Fribourg, et comprenant entre autres : **un moteur électrique de 6 HP., une machine universelle à dégauchir et à d'épaisseur, une machine combinée à mortaiser avec toupie et scie circulaire, une machine à affûter les couteaux à raboteuse, une scie circulaire avec charriot pour les bois, une meule à main.**

La vente aura lieu en bloc et séparément, avec et sans l'immeuble. P 3351 F 3161

L'Administration de la faillite :
Office des faillites, Tavel.

ASPASIA
PRODUIT SUISSE

Des lavages journaliers avec le **savon BOREX « ASPASIA »** rafraîchissent tout le corps. Grâce au borax, ce savon est aussi très hygiénique et antiseptique. 942

« ASPASIA » S. A.
Savonnerie & Parfumerie, Winterthour.

TOURBE

La tourbière de Senèdes (canton de Fribourg) offre à vendre sa provision de tourbe, livrable dès ce jour. Marchandise bien séchée et de première qualité. Echantillons sur demande. 3133
Se recommande. **PILLER et SCIBOZ.**

J. DAGUET-PAULY

Installations sanitaires

Toilettes - Bains - Buanderie

Magasin : **Route des Alpes**

FRIBOURG — Téléphone 6.62

Chaussures économiques

Si vous avez des habits démodés ou en partie usés, déconsez-les et envoyez les morceaux à

L'ATELIER DE CHAUSSURES ÉCONOMIQUES, à **Neyruz** (Fribourg)

où ils seront transformés en de jolies et solides pantoufles, plus ou moins montantes, selon désir. On utilise aussi le feutre pour semelles et doublure pour le dedans. Quantité d'étoffe indispensable : multipliez le numéro de chaussure par 12. Exemple : N° 40 = 480 grammes, etc., etc. — Se font dans toutes les grandeurs. Travail consciencieux. Plus de 4000 paires depuis le 1er septembre 1917. Nombreuses lettres de remerciements. On n'utilise pas le cuir et on ne fabrique pas pour la vente. Prix 1 fr. à 1 fr. 70, suivant grandeur. Indiquer *le numéro de chaussure.*

Sur demande se font avec talons, supplément 30 cent. Epaisseur des semelles, 1 cm. 2700
Se recommande, **P. MENOUD.**
Prière d'envoyer de la marchandise propre.